

DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION
ET DE LA FAMILLE
SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Aux enseignant-e-s des années 3 à 7
(par les directions)
Aux directions des écoles
spécialisées et des institutions

N/RÉF. : JCM/ara

V/RÉF. :

Neuchâtel, le 27 janvier 2020

Épreuves de référence 2020

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, vous recevrez à la fin du mois d'avril les épreuves cantonales de référence.

Elles se dérouleront **entre le mardi 5 mai et le vendredi 5 juin 2020** et porteront sur les sciences de la nature. Orientées dans la perspective de la démarche scientifique telle que définie dans le PER, elles concerneront plus spécifiquement les axes thématiques *MSN 18* pour le cycle 1 et *MSN 28* pour le cycle 2 (*Explorer l'unité et la diversité du vivant*).

En cohérence avec le *PER* et les modalités d'évaluation des apprentissages, les compétences des élèves seront observées au travers d'une tâche complexe et de tâches simples/contextualisées. Ces dernières seront réalisées par le biais du volet informatique.

Pour préparer ces épreuves, nous vous communiquons les informations suivantes :

1. Vous avez reçu au mois de décembre 2019 l'album « *L'île du loup* », une fable écologique de Celia Godkin sur l'équilibre des écosystèmes. **Les épreuves 2020 ne porteront pas sur le contenu de cet album, ni sur le loup en particulier**, mais il a semblé aux membres de la commission cantonale des épreuves de référence que cette fable revêt un intérêt particulier dans le cadre de l'étude de la diversité du vivant. Dans cette perspective, d'autres ressources pédagogiques, dont un [parcours iClasse](#), ont été déposées sur la [page du portail RPN dédiée aux épreuves de référence](#).
2. Chaque poste utilisé pour la passation des ER 3-7 doit être équipé d'un casque audio fonctionnel. L'enseignant.e doit contrôler d'ici au vendredi 21 février 2020 le bon fonctionnement de ce matériel. En cas de matériel défectueux, prière de l'annoncer directement au correspondant informatique qui relaiera l'information à l'OISO. La livraison de casques de remplacement se fera d'ici aux vacances de printemps.

Monsieur A. Ramelet (alain.ramelet@ne.ch), inspecteur de l'enseignement obligatoire et président de la commission cantonale des épreuves de référence, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

En vous remerciant d'ores et déjà de votre précieuse collaboration, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Le chef du service de
l'enseignement obligatoire



Jean-Claude Marguet

Copies :

- M. A. Ramelet, inspecteur de l'enseignement obligatoire
- Aux directions des centres scolaires